

30 août 2018

Informations aux porteurs de parts

CREDIT SUISSE FUND MANAGEMENT S.A.

Siège social: 5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B72925

(la «**société de gestion**»)

agissant en son nom propre et pour le
compte de

CS Investment Funds 12
Fonds commun de placement
R.C.S. Luxembourg K671

(le «**fonds**»)

Les porteurs de parts de **Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced USD, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced EUR, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Balanced CHF, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth USD, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth EUR, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Growth CHF, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Yield EUR, Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Yield CHF** et **Credit Suisse (Lux) Portfolio Fund Yield USD** (désignés par les «compartiments» et individuellement un «compartiment» aux fins du présent point) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de porter de 30% à 60% la quote-part cible des compartiments, de sorte que chaque compartiment pourra désormais investir jusqu'à 60% du total de ses actifs nets en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou OPC.

Les porteurs de parts des compartiments qui désapprouveraient cette modification peuvent demander le rachat sans frais de leurs parts jusqu'au 30 septembre 2018.

La modification mentionnée ci-dessus prendra effet le 1^{er} octobre 2018.

Les porteurs de parts doivent noter qu'une fois la modification ci-dessus entrée en vigueur, les documents d'information clés pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts, pourront également être obtenus auprès de la société de gestion, conformément aux dispositions du prospectus. Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 30 août 2018

Le conseil d'administration de la société de gestion, pour le compte du fonds